



*Catégorie : médical*

## CONVENTION SPECIFIQUE DE PARTENARIAT ENTRE

• **Le Réseau mémoire Aloïs**  
75, rue de Lourmel  
75 015 PARIS

**ET**

• **Les médecins généralistes  
adhérents du réseau Aloïs**

\*\*\*

*1°/ Le réseau Aloïs propose une information et une orientation des patients atteints de troubles cognitifs et de leurs aidants*

En appelant le réseau au 01 49 12 51 07 ou en le faisant appeler par le patient, les médecins généralistes peuvent se décharger d'une grande partie de leur tâche d'information et d'orientation des familles en confiant au réseau la recherche :

- de médecins spécialistes,
- de psychologues et psychothérapeutes pour le patient et pour les aidants,
- d'orthophonistes à domicile ou en cabinet,
- de kinésithérapeutes à domicile ou en cabinet,
- d'infirmières et d'aides soignantes à domicile
- d'assistante sociales,
- d'hôpitaux de jour et d'accueils de jour,
- d'ateliers mémoire et de stimulation cognitive,

- de CLICs et réseaux gérontologiques
- d'associations de maintien à domicile,
- d'associations de famille,
- d'hôpitaux
- d'institutions pour des courts ou des longs séjours.

### *2°/ Le réseau propose une consultation mémoire de ville*

Le fonctionnement de la consultation mémoire de ville du réseau Aloïs est le suivant : des neuropsychologues salariés du réseau effectuent un bilan approfondi de deux heures dans 12 endroits différents de Paris et des Hauts-de-Seine (VII°, X°, XI°, XII°, XIII°, XIV° et XV° arrdts, La Garenne-Colombes, Rueil-Malmaison, Boulogne, Châtillon et Poissy).

Cette formule, unique en son genre en Ile-de-France, est particulièrement innovante dans la mesure où elle égale la technicité et la qualité des bilans pratiqués dans les meilleures consultations mémoire hospitalières mais sans l'inconvénient de délais d'attente trop longs (environ 3 semaines au sein du réseau contre plusieurs mois à l'hôpital). Le choix du patient de consulter en ville est respecté, et de surcroît les bilans sont gratuits ce qui ouvre l'accès à la ville pour tous.

Le rendez-vous est pris directement auprès du secrétariat du réseau (n° d'appel unique : **01 40 29 90 41**) qui centralise les différents plannings des neuropsychologues. Le compte-rendu de consultation est ensuite adressé dans les huit jours au médecin prescripteur.

Ce bilan est accessible sur prescription d'un médecin spécialiste partenaire du réseau. Si les généralistes souhaitent adresser leur patient à un spécialiste des troubles cognitifs (neurologue, gériatre, psychiatre), le réseau peut mettre à leur disposition un annuaire de partenaires ayant l'habitude de travailler avec les neuropsychologues du réseau.

**Les généralistes adhérents du réseau et ayant suivi une formation spécifique sur la neuropsychologie sont par ailleurs habilités à adresser eux aussi directement leurs patients aux neuropsychologues du réseau.**

### *3°/ Le médecin spécialiste figure dans l'annuaire du réseau*

Dès lors que le médecin entre dans le réseau et sauf demande contraire de sa part, son nom, ses coordonnées et son secteur conventionnel sont inscrits dans

l'annuaire du réseau sur internet (<http://www.reseau-memoire-alois.fr/-Annuaire-des-partenaires->) et tenu à disposition des familles qui appellent le réseau. De ce fait, le réseau pourra donner ses coordonnées à des patients à la recherche d'un médecin spécialiste.

#### *4°/ Le réseau organise des réunions de formation et d'information*

Enfin, le réseau invite les généralistes à des réunions de formation, qu'elles soient pluridisciplinaires ou bien spécialement destinées à leur attention. Le réseau peut également organiser des réunions pour les familles des patients : le généraliste est alors prévenu et peut s'opposer, s'il le juge nécessaire, à ce que certains aidants de ses patients soient contactés par le réseau.

#### *5°/ De son côté, le médecin généraliste s'engage à :*

- **informer son patient** qu'il va recourir au service d'un réseau (éventuellement en lui remettant une plaquette d'information du réseau, à disposition sur demande)
- **tenir à la disposition du réseau les informations suivantes** sur les patients qui ont bénéficié des services du réseau, notamment du bilan neuropsychologique :
  - nature du diagnostic posé
  - événements tels que décès, déménagement ou institutionnalisation

**L'adhésion au Réseau Aloïs est gratuite. Le médecin peut s'en retirer librement et à tout moment.**

*Dans tous les cas, le médecin traitant reste le référent du patient. Le réseau s'engage à ne prendre aucune mesure concernant le patient sans l'accord de son médecin traitant. Le réseau n'a bien sûr pas vocation à remplacer le médecin traitant, mais à le soulager et l'accompagner dans le suivi de son patient.*